

66S189, Vaucluse - 1882

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le Huit Janvier 1882,
à Avignon, pour élire Deux sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt deux, le huit du mois de Janvier, nous (1) Ferdinand Jacques, President du tribunal de première instance d' Avignon, nous sommes rendu dans la salle d' Audience au palais de Justice à Avignon local désigné pour la réunion du collège électoral du département d' l'Avanche convoqué en vertu du décret du 22 octobre 1881 à l'effet d'élire Deux sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <u>Gassot</u>	(<u>Laurent</u>), né le <u>13 Juillet 1817</u>
M. <u>de Vichet</u>	(<u>Isidore</u>), né le <u>31 juillet 1821</u>
M. <u>Carbonnel</u>	(<u>Elzéard Martial</u>), né le <u>7 Juin 1852</u>
M. <u>Gautier</u>	(<u>Faustin</u>), né le <u>20 Juillet 1856</u>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Captif (Henri), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électrale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	electeurs.
2 ^e Section,	—	—
3 ^e Section,	—	—
4 ^e Section,	—	—
5 ^e Section,	—	—
6 ^e Section,	—	—

Il n'a été formé qu'un seul bureau de vote.

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽²⁾
	Scrutateurs	M. M. M. M.
2 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
3 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

6^e SECTION	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> M. <i>M.</i> <i>M.</i> <i>M.</i> <i>M.</i>
------------------------------	--

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la fiche de convocation.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....	206	206		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....		206	206	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	M. Gent	M. Ron	M. Deville	M. Dugayat	M. Labordere	M. Giraud	M. Wimpern	M. Gravier	M. Durand	M. Moigneux	
1 ^e Section. <i>Antique</i>	206	200	6	170	163	22	8	6	4	4	
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX.....	206	200	6	170	163	22	8	6	4	4	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... *211*

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... *206*

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... *206*

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... *206*

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾..... *6*

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. *200*

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... *101*

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parrafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Gent	cent soixante dix	170
M. Pin	cent soixante trois	163
M. Deville	vingt deux	22
M. Loujade	huit	8
M. Labondière	six	6
M. Giraud	quatre	4
M. Wempfen	quatre	4
M. Gramier	trois	3
M. Arnould	une	1
M. Victor Hugo	une	1
M. Naquet	une	1
M. Maynard Adrien	une	1
M. de Bressy	une	1
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	six (bulletins blancs)	6

(1) En indiquer la nature et les aunexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, c'est qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. M. Gent Alphonse et Pin Alphonse ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

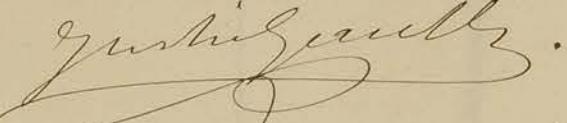
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à deux heures.

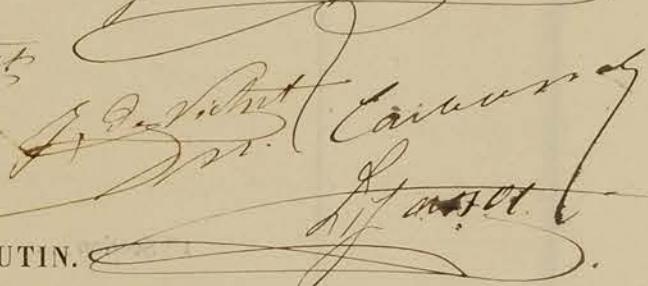
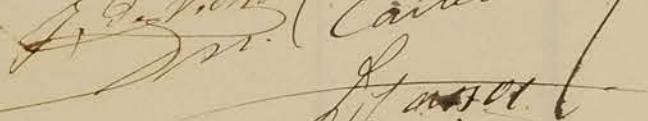
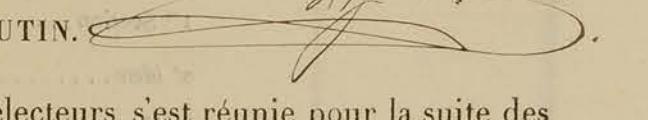
Le Président,



Les Membres du bureau,



Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

⁽¹⁾ Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.s.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complis dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section.....			M.								
2 ^e <i>idem</i>			M.								
3 ^e <i>idem</i>			M.								
4 ^e <i>idem</i>			M.								
5 ^e <i>idem</i>			M.								
6 ^e <i>idem</i>			M.								
TOTAUX.....											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

	Nombre d'électeurs inscrits.....
	Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....
	Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....
Calcul de la majorité absolue.	
	Nombre de votants ⁽¹⁾
	A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître
	RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....
	MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
étant proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, reclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

•3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements,	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾:

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Bulletins sur papier non blanc	
Bulletins portant des signes extérieurs	
Bulletins divers	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

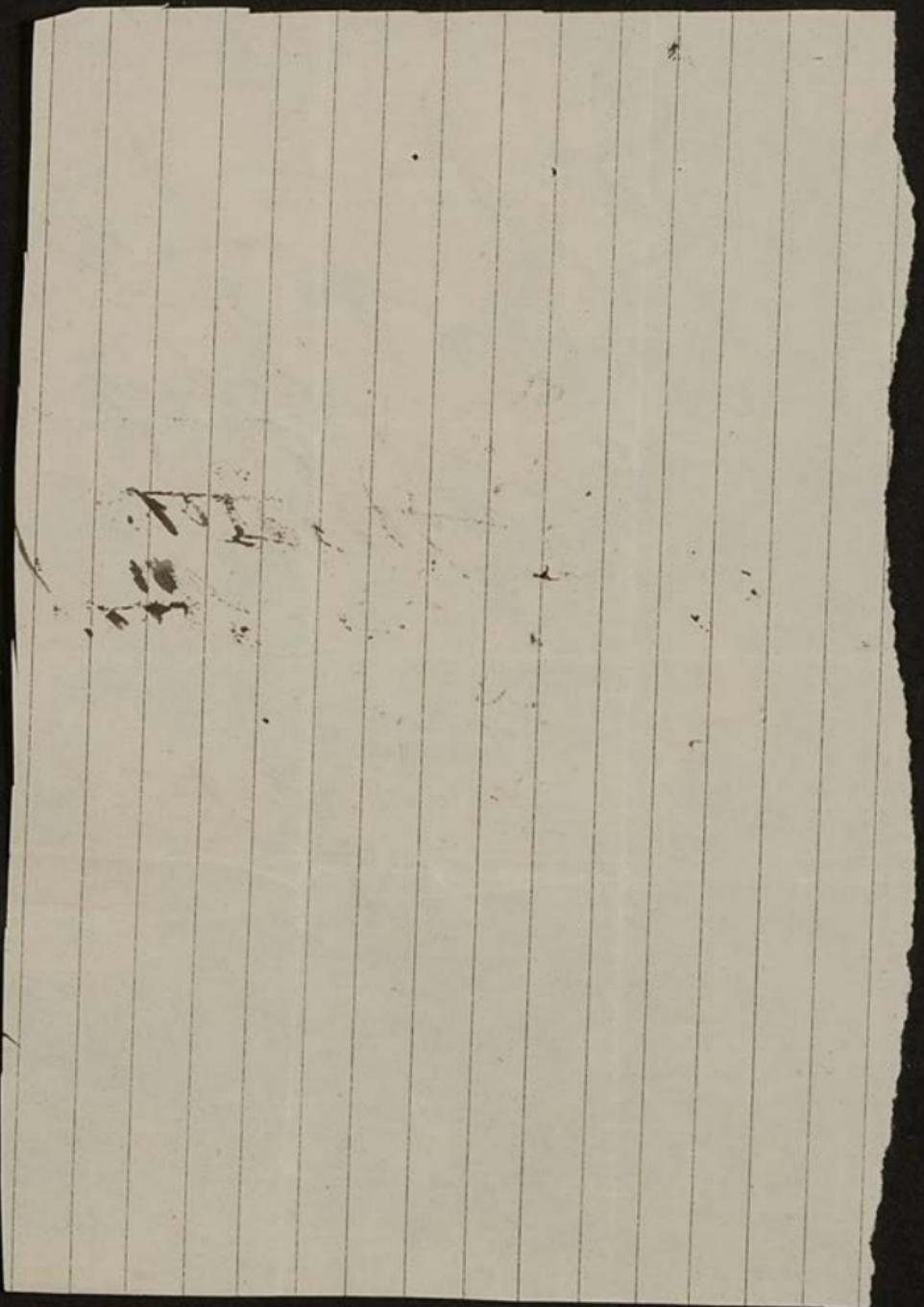
ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 8 Janvier 18⁵²

A. DEVILLE

Avignon. — Imprimerie administrative Amédée GROS.

W. H. Gause
F. J. Gause
P. J. Gause
L. D. Gause



~~Fishin' South
to young P. Taylor
Lynn~~
in Carron
~~J. D. S. But~~

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 8 Janvier 1882

A. DEVILLE

Avignon. — Imprimerie administrative Amédée GROS.

Gentleman
Fayezes ~~W~~ Wolf
" " L'Annon.
J. P. Tschot

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 8 Janvier 1882

~~ELZÉAR PIN~~

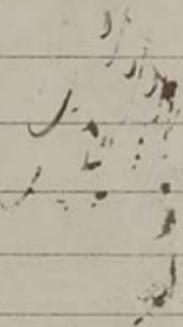
Sénateur sortant.

~~ALPHONSE GENT~~

Député.

Avignon. — Impr. adm. A. Giro.

~~Lysander~~
~~Lippard~~ to Augt.
Englands
F. de Richet Larrey.



Pierre Gauvry
J. J. Goyon de Lapeyrière
P. J. Gauvry

M. Gauvry
J. De Vichut

DÉPARTEMENT

de Vaucluse.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Avignon</i>					
<i>Canton d'Avignon</i>					
Avignon	Goudard Boussaint a accepté		Michel Frédéric a accepté		
Aubignan	Peysson Philippe	id	Agnel Eugène	id	
Carrières	Rouze J ^e st ^e	id	Guichard Auguste	id	
Castellet	Sigoret Désiré	id	Madon Eugène	id	
Gargas	Ripert Denis	id	Bourque Jean Denis	id	
Gignac	Arnaud Edouard	id	Gabert Frédéric	id	
Lagarde	Parfait Auguste	id	Suc Féreol	id	
Rustrel	Alivré Justin	id	Paris Mathilde	id	
Taignon	Donat Pierre Elzéar	id	Sollier Vicin	id	
St Martin de Castillon	Pous Edouard	id	Rouze Martin	id	
St Saturnin	Bagnol J ^e Lange	id	Blanc Joseph	id	
Vieus	Reyron Henri	id	Madon Joseph	id	
Villars	Clement Alphonse		Redon Auguste	id	
<i>Canton de Bonnieux</i>					
Bonnieux	Martelet Auguste a accepté		Gregoire Louis a accepté		
Buoux	Chaunu Elié	id	Baudier Edouard	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Bonnieux (suite)					
Sacoste	Rolland François a accepté	Molinier Pierre a accepté			
Menorbès	Grégoire Claude id	Joly Pierre id			
Oppède	Tegue Pascal id	Silvestre J ⁿ B ^e id			
Sivrigues	Bourque Mathieu id	Colletay Jean id			
Canton de Cadeneix					
Cadenet	Bardeluy Emile a accepté	Asche André a accepté			
Cucuron	Golleau Clement id	Lanchier Simon id			
Lauris	Carker Louis id	Reynaud J ⁿ B ^e id			
Younmarin	Etienne Antoine id	Amezur Jacques id			
Mérindol	Plot Isidore id	Challet Jules id			
Duget	Plot Isidore id	Roussier Isidore id			
Tuyvert	Aguttez Frédéric id	Jean Louis René id			
Vaugines	Chauzier Abraham id	Blanc Hilarie id			
Villelaure	Durand Joseph id	Guion Philippe id			
Canton de Gordes					
Beaumettes	Bourque Jean a accepté	Martin Célestine a accepté			
Gordes	Vayson Félix a accepté	Auphan J ⁿ B ^e id			
Goult	Pork François Antoine id	Gregoire Eobie id			
Joucas	Rastoul Joseph id	Loubaud Marie id			
Lions	Gauthier Victor id	Masselin Joseph id			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Gordes (sud)					
Murs	Gallia Caen a accepté		Burguet J ^e Xave a accepté		
Roussillon	Bordure Ferdinand	id	Guiton Joseph Pierre	id	
St Pantaleon	Molivas Joseph	id	Brienne Hilaroy	id	
Canton de Pertuis					
Ansuini	Girard Louis a accepté		Gregoire Eugène a accepté		
Bastide des Jourdans (la)	Cochonduy René	id	Charpiz Amédée	id	
Bastidonne (la)	Tourret André Eug.	id	Audouin Ferdinand	id	
Beaumont	Richard Denis	id	Royer Eric	id	
Cabriès d'Agues	Félician Alix	id	Girard Auguste	id	
Grambois	Pourcier Marius	id	Tauze Jules	id	
Hirabian	Mathieu Fortune	id	Parrigon Antoine	id	
Molle-d'Agues (la)	Ravel Jean	id	Mouton Daniel	id	
Pertuis	Robert Louis	id	Vian J ^e Baptiste	id	
Peyruis d'Agues	Furset Numa	id	Amouroux J ^e	id	
St Martin de la Brasse	Hugues Jean	id	Meynard Narcisse	id	
Tamnes	Délestac Etienne	id	Briand Gr	id	
Cou d'Agues (la)	Sauvecambe Louis a accepté		Michel Ernest	id	
Vitrolles	François Hippolyte Roux	id	Aphouze Edouard Eyras	id	
Arrondissement d'Avignon.					
Canton d'Avignon (Sud)					
Avignon	Deville Charles a accepté		Mentasti Louis a accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			Canton d'Aigues (Nord)		
Morières	Carasse Chouat a accepté	Ducrot Guy ^{le}	a accepté		
			Canton de Bédarrides		
Bédarrides	Rabany Antoine a accepté	Grainger Abel	a accepté		
Courthézon	Chabran Théophile	Guérin Joseph	id		
Torgues	Vincent Martin	Gouret Auguste	id		
Védène	Carpentras Jacques	Gibon Antoine	id		
			Canton de Carcaixen		
Caumont	De Vabrede Albert a accepté	De Brumet	a accepté		
Carcaixen	Chabas Dominique	Chauvet Antoine	id		
Cheval Blanc	Blanchard Joseph	Massan Xavier	id		
Maubec	Chabert Charles	Rey Jean Esprit	id		
Robion	Gauthier Justin	Gros Pierre	id		
Taillade	Raymond Sébastien	Estevenot Louis Nodard	id		
			Canton de l'Isle		
Cabrières	Picard Gustave a accepté	Timbert Alphonse	a accepté		
Châteauneuf-de-Gaiane	Girin Jules	Vathon Julian	id		
L'Isle	Rédier Arthur	Goudard Camille	id		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jouquerethes	M. le Baron de Serres	accepté	Reguin André	accepté	
Lagnes	Carbouel Appolinair	id	Terre Véran	id	
St. Saturnin	Jasset Vauvert	id	Leonard Adolphe	id	
Taumanes	Chabaud Gyprien	id	Boyer Basile	id	
Etoe	Dumas Félix	id	Callot Charles	id	
Vaucluse	Elzear Martial Cabonel	id	Jacquier Louis	id	

Arrondissement de Carpentras.

Canton de Carpentras (Nord)

Carpentras	Michel Alfred	accepté	Jouvert Didier	accepté	
Soubignan	Frizet Joseph	id	Caste Antoine	id	
Caromb	Barré Eugène	id	Maynard Hippolyte	id	
Sorol	Chabran Noël	id	Nicodet J. Jérôme	id	
St. Hippolyte	Falque Henri	id	Girard Maurice	id	
Tarieu	Geneston Théophile	id	Vayneau Emile	id	

Canton de Carpentras (Sud)

Althen des Salas	Bono Adrien	accepté	Ruchier Joseph	accepté	
Entraigues	Tolle Joseph	id	Ayant Esprit d'indifférence	id	
Massan	Ripert Joachim	id	Guillabert Basile	id	
Montclus	Reymaud Alphonse	id	Culaguet Tiffelin	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Mornirolo				
Bédoin	Reynard Cloris a accepté	Vidal Eugène a accepté			
Blauvac	Véve Siméon id	Blauje Alexandre id			
Grillon	Roux Casimir id	Villot J ^e François id			
Flaxan	Michel Ulric id	Briancion Auguste id			
Malemort	Condut J ^e Roch id	Martais Félix id			
Methamis	Vilhon Baptiste id	Cartoux Hilarion id			
Modène	Foulier Théodore a accepté	Bordel Benoit id			
Mornirolo	Vialis Paul id	Gourret J ^h id			
St Pierre-de-Vassols	Blanc J ^h Paul id	Bernard Auguste id			
Villa	Reybaud J ^e B ^t id	Gilles Lucien id			
	Canton de Pernes				
Baucet (le)	Milhaud Henri a accepté	Caillat Félix a accepté			
Pernes	Bressy Célestin id	Chaisy J ^e Jaurau id			
Roque sur Pernes (la) de Vichet Frédéric id	de Gery id				
St Didier	Mourras Casimir id	Jouvent Casimir id			
Velleron	Blanc (mairie) id	Dany (adjoint) id			
Verasque	Ruel Casimir id	Ruel Cloris id			
	Canton de Saulx				
Audel	Constantin J ^h a accepté	Sap Denis a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mornieux	Martin Augustin a accepté		Lugier Félix a accepté		
St Christol	Vaison Auguste id		Julien Jean B ^e id		
St Crine	Courtous Antoine id		Sigurot Julian id		
Sault	Dromel Félix id		Christias Alexis id		
Arrondissement d'Orange					
Canton de Banne					
Banne	Richard Kiliany a accepté		Charpenne (adjoint) a accepté		
Gigondas	Taraud Joseph id		Roux Théophile id		
Safare	Tard J ^r Casimir id		Faucon Eugène id		
Roque-Alric (la)	Anris Frédéric id		Anris Adrien id		
Tablet	Chamoux Jean id		Aude Frédéric id		
Tuzette	Bres Claude id		Arnoux F ^e id		
Vacqueyras	Bertrand Fortuné id		Blay Auguste id		
Canton de Bollène.					
Bollène	Henri Reynaud de la Gardelle a accepté		Combe Tiffain a accepté		
La Garde-Pariol	Gaudibert B ^e id		Jamet Amélie id		
La Motte	Moulin (Maurice) id		Chabaud Benjamin id		
Lapalud	Vincent-Baptiste id		Fauvel-Baptiste id		
Montdragon	Clarot Frédéric id		Bruguer Louis Marie id		
Mornas	Gilles Gabriel id		Rouze Jean id		
St Cécile	Quenin Joseph id		Bagnol Gustave id		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUE.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Malaucène				
Baroux (le)	Jean B ^e Célestine	a accepté	Dufour Valentin	a accepté	
Beaumont	Béque François	id	Chauvin J ^e Louis Victor	id	
Brantes	Eysenartel Vilain	id	Aubert Joseph	id	
Estrechaux	Clement Henry	id	Maillet François	id	
Malaucène	Béque Théophile	id	Boutelle Fortuné	id	
St Véger	Monin Antoine	id	Piret Eugène	id	
Taravillan	Collard Roman	id	Aubrey Camille	id	
	Canton d'Orange (Esn.)				
Orange	Captly Henri	id	Languier Jean Louis	id	
Camaret	Biscarrot J ^e André	id	Latour J ^e J ^h François	id	
Jonquieres de Belotti Raoul	id	Pons (Marie)	a accepté		
Sérignan	Talivet Gaspard	id	Rigaud Louis	id	
Travaillan	Lambert Fortune	id	Trudeau Philippe	id	
Uchaux	Fayon Anne Julie	id	Vincenty Isidore	id	
Violès	Morel Charavel Clément	id	Latour Alexis	id	
	Canton d'Orange (Quess.)				
Caderousse	Sinoy Alexis	a accepté	Pecoul Gyprien	a accepté	
Châteauneuf Cabrerisse	Establet Constant	id	Puyez Julian	id	
Piolenc	le Comte de Piolenc	id	Joubert Paul	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Vaison					
Buisson	Boudon Eugène	a accepté	Marcel Jules	a accepté	
Cairanne	Biscarat Joseph	id	Raymond Bonnaud	id	
Crestet	Boris Camille	id	Allegre Xavier	id	
Faucon	Monier J ⁿ Camille	id	Sigwart Louis	id	
Puymeras	Vibert Hippolyte	id	Roquet Eli	id	
Rasteau	Leydier Henri	id	Guard Augustin	id	
Roaix	Gleyze Auguste	id	Briquet Pierre Louis	id	
St Marcelin	Plantévin Joseph	id	Barnier Quenin	id	
St Romain-en-Viennois	Brun Xavier	id	Gleyse Roch	id	
St Roman-de-Malpas	Bonnard Auguste	id	Arnier Adrien	id	
Tégumes	Taravel Théodore	id	Rouze François	id	
Vaison	Saintaud Alphonse	id	Blanchin François	id	
Volx	Corsin Henri	id	Chansaud Séraphin	id	
Canton de Valréas.					
Gullon	Audrey J ⁿ B ^e	a accepté	Clement Théodore	a accepté	
Eicheranthes	Peyrol Théodore	id	Hervaud J ⁿ François	id	
Valréas	Filiol J ⁿ J ^h	id	Raymond J ^h	id	
Visan	Guichard Eustache	accepté	Doux François	id	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Brignou, le 3 Decembre 1881.

Le Préfet.

Louy apror

DÉPARTEMENT

de l'Anjou

MODÈLE N° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Duguillot Frédéric	délégué de la Com ^m e de Puyvert	Jean Louis René	
2	André Jean B ^e t	à . . Guillot Clément Elieudé		
3	Amis Frédéric	à . . la Roque Fabrice Amis Adrien		
4	Armand Justin	Conseiller général Avignon		
5	Armand Edouard	délégué de la Comm ^m de Gignac	Gabert François	
6	Aupy Daniel	C. d'arrondissement à Gordes		
7	Aupy Emile	Conseiller général à Beaumes		
8	Audouard	C. d'arrondissement à Vagnas		
9	Bagnol J ^e an	délégué de la Com ^m de Satuan dptt	Blanc Joseph	
10	Bane Eugène	à . . Caron Meynard Hippolyte		
11	Barthélémy Emile	à . . Cadet Copic André		
12	Bédouin	C. d'arrond ^t à Torgnon		
13	Bégué François	délégué de la Com ^m de Beaumont d'Aigues	Chiassasse Théodore	
14	Bégué Théophile	à . . Malancin Bouteille Fortuné		
15	Béraud Augustin	C. d'arrond ^t à Montceau		
16	Béraud	C. général à Laison		
17	Bertrand Fortune	délégué de la Com ^m de Vacqueyras	Blay Auguste	
18	Bolotti de Raoul	à Jonquieres Louis (Maire)		
19	Biscanat Joseph	à Cavaillon Raynaud Bienvenu		
20	Biscanat J ^e an	à Cavaillon Vassour J ^m J ^e an Louis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
21	Blanchard J th	Délégué de la Commune de Chaville Blanc Massard Xavier		
22	Blanchet J th	C. d'arrond ^t à Mazan		
23	Blanc Julian	id à Telleron	"	
24	Blanc J th Paul	délégué de la C ^e de l'Isle de la Loue Bernard Auguste		
25	Blanc (maire)	id Telleron Dany (adjoint)		
26	Blanc Leopold	Général à Malaucène	"	
27	Bernard Auguste	Délégué de la C ^e du Roman de Melgny	Amier Adrien	
28	Bonnet Victor	C. d'arrond ^t à Oppède	"	
29	Bono Adrien	Délégué de la C ^e d'Althen des Paluds	Riequier Joseph	
30	Bordure Ferdinand	id Roussillon	Guiton J th Pierre	
31	Boudon Eugène	id Buisson	Marcel Jules	
32	Bourque Jean	id Beaumettes	Martini Clément	
33	Bourque Mathieu fils	id Sivergues	Colletin Jean	
34	Bouis Casimir	id Crestet	Allegré Xavier	
35	Brié Frédéric	id Juzyette	Arnoux Félix	
36	Bressy Casimir	C. d'arrond ^t à Ternes	"	
37	Bressy Clément	Délégué de la C ^e de Ternes	Chaisry J th Léon	
38	De Bressy	Général à Nîmes	"	
39	Brun Xavier	Délégué de la C ^e du Roman de Melgny	Gleize Roch	
40	Brunel Eugène	C. d'arrond ^t à Cépi	"	
41	Brusque	Général Cavallion	"	
42	Captif Henri	Délégué de la C ^e d'Orange	Vaugier Jean Louis	
43	Carbonel Yolimme	id Vagnes	Serré Veran	
44	Carbonel Elzear Martial	id Vaucluse	Jacquier Louis	
45	Carbonel	Général à Saulx	"	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de... .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
46	Carpentras Jacques	délégué de la C ^e de Vodene	Gibon Antoine	
47	Carter Louis	à Vauvise Reynaud J ⁿ B ^{le}		
48	Chabas Dominique	à Carraillon Chauvet Antoine		
49	Chabaud Gyprien	à Tournanes Boyer Basile		
50	Chabert Clément	à Maubec Rey Jean Esprit		
51	Chabran Noël	à Souiol Nicolet J ⁿ Jérôme		
52	Chabran Joseph	à Courtegny Guérin Joseph		
53	Chamoux Jean	à Tablet Claude Frédéric		
54	Chauzier Abraham	à Vaugines Blanc Hélène		
55	Chauvin Eli	à Bioux Baudier Edmund		
56	Clariot Pierre Louis	à Mondon Bruguière V ^e Martin		
57	Clement Henry	à Entraeaux Maillet François		
58	Clement Medard	à Villars Redon Auguste		
59	Comil Grégoire	C. d'arrond. à Caromb	"	
60	Constantini J ^h	délégué de la C ^e à Auriol Tap Denis		
61	Clot Isidore	à Tuget Toussaint Isidore		
62	Clot Isidore	à Merindol Challet Jules		
63	Corsin Henri	à Villeneuve Chansaud Théophile		
64	Cottolandy Félix	à la Bastide du Jourda Charpin Amédée		
65	Courtois Antoine	à St. Cénis Signoret Jules		
66	Curel Aimé	à Venasque Ruel Louis		
67	Dauvand	C. général à Valreas	"	
68	Delerue Etienne	délégué de la C ^e de Taines Briand Cyr		
69	Desfours	C. d'arrond. à Arignan	"	
70	Deville Charles	délégué de la C ^e d'Avignon Montastri Louis		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
71	Donat Pierre Elzéar	délégué de la C ^{me} de Taignon	Tollier Lucien	
72	Dromel François	d. Taillat	Christian Alexis	
73	Dugat	C. général à Orange	"	
74	Durand J ⁿ J ^h	délégué de la C ^{me} de Villefranche	Guion Philippe	
75	Establet Constant	d. Chalaud Clément	Buyez Julian	
76	Etienne Antoine	d. Voumarin	Auzeris Jacques	
77	Eymard Hilarion	d. Brantes	Aubert Joseph	
78	Fabre Camille	C. général à Tain	"	
79	Falque Henri	délégué de la C ^{me} St Hippolyte	Girard Maurice	
80	Faraud Joseph	d. Gigordas	Roux Philophile	
81	Faravel Théodore	d. Seguret	Roux François	
82	Fayon André Julian	d. Uchauze	Vincenty Thodore	
83	Faure Victor	C. d'arrond ^t à Malaurie	"	
84	Felician Ulix	délégué de la C ^{me} de Cabriès d'Aigues	Girard Auguste	
85	Filiol J ⁿ J ^h	d. Valreas	Raymond J. ^h	
86	Fortunet	C. général à Carpentras	"	
87	Frigot Joseph	délégué de la C ^{me} Lubignan	Paste Antoine	
88	Fuet Anna	d. Peyrusse d'Aigues	Moniroux Joseph	
89	Galilée Camuris	d. Murs	Bourque J ⁿ B ^t Xavier	
90	Gassin André	C. d'arrond ^t à Villes	"	
91	Gaudibert B ^t le	V. délégué de la C ^{me} de Lagard Paul	Jamet Adrien	
92	Gauthier Auguste	C. d'arrond ^t à Beaumes	"	
93	Gauthier Justin	délégué de la C ^{me} de Robion	Gros Pierre	
94	Gauthier Victor	d. Vicus	Masselui Joseph	
95	Garde	C. d'arrond ^t à Orgon	"	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Plaier dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Gely Louis	C. d'arrond ^t à Vaison	"	
97	Geneston François	Délégué rel ^t de Tainans	Vigneau Emile	
98	Gent Alphonse	député	"	
99	Géra Jules	délégué à la C ^{me} de Gadagne	Vatton Julian	
100	Gilles Gabriel	à Monast	Roux Jean	
101	Girard Louis	à Ansouis	Gregoire Eugène	
102	Gleize Auguste	à Roux	Brichet Pierre Louis	
103	Goudarau	C. général à St. Cécile	"	
104	Goudard Courtaut	délégué de la C ^{me} d'aps	Michel Traxile	
105	Goulin Denis	C. d'arrond ^t à Tournanin	"	
106	Gravier	C. général à Avignon	"	
107	Gregoire Claude	délégué de la C ^{me} d'Aix-en-Provence	Joly Pierre	
108	Guerin Eugène	C. général à Carpentras	"	
109	Guichard Antonin	délégué de la C ^{me} de Vaison	Doux Francois	
110	Grolleau Clément	à Cuuron	Sanchier Simon	
111	Hugues Jean	à St. Martin de Brageac	Maynard Narcisse	
112	Jasset Laurent	à St. Saturnin la Jonque	Leonard Adolphe	
113	Jean B ^{le} Célestine	à le Barroux	Dufour Valentin	
114	De Laborde Albert	à Caumont	Ode Bruno	
115	Lambert Fortune	à Cravillon	Ardace Philippe	
116	Latour Marie Mathieu	C. d'arrond ^t à Camaret	"	
117	Leuhard	C. général à Sorgues	"	
118	Leydier Henri	délégué de la C ^{me} de Rasteau	Girard Augustin	
119	Liaultaud Alphonse	à Vaison	Blanchin F ^r ois	
120	Martelet Aug ^t Stanislas	à Bonnieux	Gregoire Louis	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
121	Martin Augustin	Délégué de la C ^{me} de Monieux	Augier Félix	
122	Mathieu Fortune	à Mirabeau	Tardieu Antoine	
123	Moynard Adrien	Général à Orange	"	
124	Michel	C. d'arrond ^t au Chor	"	
125	Michel Alfred	délégué de la C ^{me} de Carpentras	Jouvent Didier	
126	Michel Marius	C. d'arrond ^t à Caderol	"	
127	Michel Ulric	délégué de la C ^{me} de Fllassan	Briancou Auguste	
128	Milhaud Henri	à Beauret	Caillet Félicien	
129	Mistral Eugène	C. d'arrond ^t à Sault	"	
130	Molinias J th	délégué de la C ^{me} de Tautavel	Bucine Hilarion	
131	Mouris J th Casimir	à Faucon	Sigurot Louis	
132	Mouris Antoine	à St Léger	Terret Eugène	
133	Mouel Charavel Clément	à Violès	Satour Alexis	
134	Moulier (Maire)	à Lamotte	Chabaud Benjamin	
135	Moulinas	C. d'arrond ^t à Caumont	"	
136	Mourras Casimir	Délégué de la C ^{me} de St Didier	Jouvent Casimir	
137	Nagnet Alfred	réputé	"	
138	Nagnet Etienne	C. général à Cuc	"	
139	Olivier Justini	délégué de la C ^{me} de Rustrel	Paris Dolphe	
140	De la Paillonne Victor	C. d'arrond ^t à Vérignon	"	
141	Paisset Auguste	délégué de la C ^{me} de Lagarde	Luc Férol	
142	Pégue Pascal	à Oppède	Silvestre J th P ^{to}	
143	Periel Jérôme	C. d'arrond ^t à Moudragon	"	
144	Perrin Victor	C. d'arrond ^t à Caderousse	"	
145	Leyrol Théodore	délégué de la C ^{me} de Richerenches	Héraud J th F ^{co}	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Teyron Henri	Délégué de la C ^{me} de Vins	Madon Joseph	
147	Teyron Philippe	d. Cuibieu	Aquel Eugène	
148	Picard Anatole	d. Cabrières d'Anglure	Imbert Alphonse	
149	Lui Elzear	Général à Apis	"	
150	le Comte de Pielane	Délégué de la C ^{me} de Pielane	Joubert Paul	
151	Plantevin J ^h	d. Marcellus	Barnier Guérin	
152	Plantevin Edouard	Général à Tournai	"	
153	Lous Edouard	Délégué de la C ^{me} de Martigues	Roux Martin	
154	Tontier Théodore	d. Modine	Bordel Benoit	
155	Loize F ^e Antoine	d. Goult	Gregoire Cobie	
156	Loujade Gyprien	Député	"	
157	Lourcin Marius	Délégué de la C ^{me} de Grambois	Tauze Jules	
158	Lounet André Eugène	d. la Bastide	Audouin Ferdinand	
159	Lucquin Joseph	d. P. Cécile	Bagnol Gustave	
160	Tabany Antoine	d. Bedanides	Granger Abel	
161	Raspail Marius	Général à Bedoin	"	
162	Raspail Eugène	d. à Gigoudas	"	
163	Rastoul J ^h	Délégué de la C ^{me} de Joucas	Loubaud Marius	
164	Ravel Jean	d. Motte d'Aiguine	Moutou Daniel	
165	Raymond Simeon	d. Caillades	Esterreuil L'Académie	
166	Rédier Arthur	d. l'Isle	Goudard Camille	
167	Reybaud J ^r B ^e	d. Villes	Gilles Lucien	
168	Reynaud Louis	d. Bédoin	Vidal Eugène	
169	Reynaud Alphonse	d. Montaure	Udagne Joffrin	
170	Reynaud Henri de la Gardette	d. Zolline	Coube Joffrin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
171	Richard Hilarion	délégué de la C ^{me} de Beaumas	Charpenet (adjoint)	
172	Richard Denis	d. Beaumont d'art	Toyerie Eric	
173	Ripert Denis	d. Gargas	Bourque Jean Louis	
174	Ripert Joachim Marie	d. Mazan	Guillabert Basile	
175	Robert Louis	d. Pertuis	Vian J ^r B ^{te}	
176	Rolland F ^r ois	d. Vacoste	Molinat Pierre	
177	Rolland Renan	d. Savaillan	Aubrey Casimir	
178	Roussel Louis	C. d'arrond ^t à Apt	"	
179	Roux Casimir	délégué de la C ^{me} de Cailhon	Villon J ^m Félix	
180	Roux Ferdinand	C. d'arrond ^t à Visan	"	
181	Roux F ^r ois Hippolyte	délégué de la C ^{me} de Vitrolles	Eyries Alphonse Thodore	
182	Roux J ^r B ^{te}	d. Caseneuve	Guichard Auguste	
183	Saint-Martin Jean	député et Général	"	
184	Talivet Gaspard	délégué de la C ^{me} de Steignan	Tigaud Louis	
185	Tauverenne Louis	d. Cour d'Aigues	Michel Ernest	
186	le baron de Terres	d. Jouquerettes	Requin André	
187	Teignot Désiré	d. Castellet	Madou Eugène	
188	Tilvan	C. d'arrond ^t à Robion	"	
189	Tirion Alexis	délégué de la C ^{me} de Caderousse	Pecoul Gypien	
190	Toard J ^r g th Casimir	d. Lafare	Faucon Eugène	
191	Tolle Joseph	d. Entraigues	Ayant Esprit d'audace	
192	Calvet Charles	suppléant de la C ^{me} du Chor		M. Calvet remplace M. Dumaz Tilvan, du délégué pour conseil municipal du Chor, déclaré
193	Teissier Adrien	C. d'arrond ^t à Roussillon	"	
194	Terrasse Thomas	délégué de la C ^{me} de Morières	Ducres Auguste	
195	Thomas Félix	C. d'arrond ^t à la Motte d'Aigues	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Coudat J ^e Roch	délégué de la C ^e de Malemort	Martin Régis	
197	Coudat Victor	C. d'arrond ^t à Carpentras	"	
198	Courmaroie Gustave	C. d'arrond ^t à La Cour d'Aigues	"	
199	Vaison Aug ^{te}	délégué de la C ^e de l'Christol	Julien J ^e B ^{te}	
200	Valens Niel	C. d'arrond ^t à Avignon	"	
201	Vareine Michel	" à Bollène	"	
202	Vayson Bruno	Général Mars	"	
203	Vayson Félix	délégué de la C ^e de Gardes	Auphan J ^r B ^{te}	
204	Vézé Léon	" Blauvac	Blaize Alexandre	
205	Vialis Paul	" Mornas	Goumel Joseph	
206	De Vicht Thodore	" la Roque sur Tarn	De Giry	
207	Vilhet Hippolyte	" Tugnac	Coquet Eloi	
208	Villon Baptiste	" Methamis	Cartoux Hilarius	
209	Villars	C. d'arrond ^t à Avignon	"	
210	Vincent Baptiste	délégué de la C ^e de Sapalud	Faurel Baptiste	
211	Vincent Martin	" Sorgues	Goumel Augustin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Avignon , le 27 Décembre 1881 .

Louis Arbez

DÉPARTEMENT
de Vaucluse.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 211 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Aquitton (Frédéric) délégué du conseil M ^{le} de Puypaut		/	/		
2	Andre (Jean-Baptiste) délégué du conseil M ^{le} de Grillon		/	/		
3	Anrès (Frédéric) délégué du conseil M ^{le} de Roquebrune		/	/		
4	Armand conseiller général		/	/		
5	Armand (Edouard) délégué de la commune de Gignac		/	/		
6	Appy (Daniel) conseiller d'arrondissement					
7	Appy (Emile) conseiller général		/	/		
8	Audouard conseiller d'arrondissement		/	/		
9	Bagnol (Le Range) délégué de la C ^{me} de S. Saturnin d'Apt		/	/		
10	Barre (Eugène) délégué de la C ^{me} de Caromb		/	/		
11	Barthélémy (Emile) délégué de la C ^{me} de Cadenet		/	/		
12	Bedouin conseiller d'arrondissement		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bégue (François) délégué de la C ^{me} de Beaumont d'Orange		/	/		
14	Bègue (Étienne) délégué de la commune de Malansac		/	/		
15	Béraud (Augustin) conseiller d'arrondissement		/	/		
16	Béraud conseiller général		/	/		
17	Bertrand (Fortuné) délégué de la C ^{me} de Vacqueyras		/	/		
18	de Biliotti (Raoul) délégué de la C ^{me} de Gonçalves		/	/		
19	Biscarrat (Joseph) délégué de la C ^{me} de Cairanne		/	/		
20	Biscarrat (Andréol) délégué de la C ^{me} de Carnarac		/	/		
21	Blanchard (Joseph) délégué de la C ^{me} de Cheval Blanc		/	/		
22	Blanchet (Joseph) conseiller d'arrondissement		/	/		
23	Blanc (Julien) Conseiller d'arrondissement		/	/		
24	Blanc (Joseph Paul) délégué de la C ^{me} de St Pierre du Vauvès		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Blanc (Maurice) délégué de la C ^{me} de Velleron.		/	/		
26	Blanc (Léopold) Conseiller général					
27	Bonnard (Auguste) délégué de la C ^{me} de St-Roman-de-Méjan		/	/		
28	Bonnet (Victor) conseiller d'arrondissement		/	/		
29	Bono (Adrien) délégué de la C ^{me} d'Althen-des-Paluds		/	/		
30	Bordure (Ferdinand) délégué de la C ^{me} de Roussillon		/	/		
31	Boudon (Eugène) délégué de la C ^{me} de Buiron		/	/		
32	Bourgue (Jean) délégué de la C ^{me} de Beaumont		/	/		
33	Bourgue (Mathieu)		/	/		
34	Bovis (Casimir) délégué de la C ^{me} de Crestat		/	/		
35	Bres (Avide) délégué de la C ^{me} de Suzette		/	/		
36	Bressy (Casimir) conseiller d'arrondissement		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bressy (Celestin) délégué de la C ^{me} de Pernes		S			
38	Bressy (de) conseiller général		S			
39	Brun (Xavier) délégué de la C ^{me} de St Romain-en-Viennois		S			
40	Brunel (Eugène) conseiller d'arrondissement		S			
41	Brusque conseiller général		S			
42	Captz (Houss) délégué de la C ^{me} d'Orange		S			
43	Carbonel (appolinair) délégué de la C ^{me} de Lagrasse		S			
44	Carbonel (Elie Martial) délégué de la C ^{me} de Vaucluse		S			
45	Carbonel conseiller général		S			
46	Carpentras (Jacques) délégué de la C ^{me} de Vézénobres		S			
47	Cartier (Louis) délégué de la C ^{me} de Lauris		S			
48	Chabas (Dominique) délégué de la C ^{me} de Carmaillon		S			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Chabaud (cyprien) délégué de la C ^{me} de Saumane		/			
50	Chabert (Celestin) délégué de la C ^{me} de Manosque		/			
51	Chabran (Noël) délégué de la C ^{me} de Loriol		/			
52	Chabran (Étienne) délégué de la C ^{me} de Courthézon		/			
53	Chamoux (Jean) délégué de la C ^{me} de Gable		/			
54	Chauillier (Abraham) délégué de la C ^{me} de Vaugines		/			
55	Chauvin (Elie) délégué de la C ^{me} de Buoux		/			
56	Clariot (Pierre Louis) délégué de la C ^{me} de Moudragon		/			
57	Clément (Henry) délégué de la C ^{me} d'Entrechaux		/			
58	Clément (Médard) délégué de la C ^{me} de Villars		/			
59	Conil (Grégoire) conseiller d'arrondissement		/		.	
60	Constantin (Joseph) délégué de la C ^{me} d'Aurel		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
61	Clot (Isidore) délégué de la C ^{me} de Puget			X		
62	Clot (Isidore) délégué de la C ^{me} du Mérindol	Chollet Jules Délégué suppléant		X		
63	Corsin (Henri) délégué de la C ^{me} de Villefranche			X		
64	Cotholomby (Léon) délégué de la C ^{me} de la Bastide d'Enjouze	Charpin Amédée délégué suppléant		X		L'électeur est empêché pour cause de maladie
65	Courtois (Antoine) délégué de la C ^{me} de l'Émirat			X		
66	Curel (Casimir) délégué de la C ^{me} de Venasque			X		
67	Daurand conseiller général			X		
68	Delestrac (Théodore) délégué de la C ^{me} de Samus			X		
69	Desfonds conseiller d'arrondissement			X		
70	Deville (Charles) délégué de la C ^{me} d'Avignon			X		
71	Donat (Pierre Elzéar) délégué de la C ^{me} de Saïgon			X		
72	Dromel (François) délégué de la C ^{me} de Sault			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Dugat Conseiller général		/			
74	Durand (Joseph) délégué de la C ^{me} de Villelaure		/			
75	Establet (Constant) délégué de la C ^{me} de Chateauneuf-le-Rold		/			
76	Etienne (Antoine) délégué de la C ^{me} de Lourmarin		/			
77	Eyssartel (Hilaire) délégué de la C ^{me} de Brantes		/			
78	Fabre (Camille) Conseiller général		/			
79	Falque (Henri) délégué de la C ^{me} de St-Hippolyte		/			
80	Faraud (Joseph) délégué de la C ^{me} de Gigondas		/			
81	Faravel (Théodore) délégué de la C ^{me} de Ségurac		/			
82	Farjon (André Julian) délégué de la C ^{me} d'Uchaux		/			
83	Faure (Victor) Conseiller d'arrondissement		/			
84	Félician (Alice)		/			
	délégué de la C ^{me} de Cabrières-d'Avignon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Filiol (je Joseph) délégué de la C ^{me} de Valréas		/	/		
86	Fortunet Conseiller général		/	/		
87	Frizet (Joseph) délégué de la C ^{me} d'Aubignan		/	/		
88	Furet (Anna) délégué de la C ^{me} de Puymin d'Aigues		/	/		
89	Galilée (Casimir) délégué de la C ^{me} de Miras		/	/		
90	Gassin (André) Conseiller d'arrondissement		/	/		
91	Gaudibert (Baptiste) délégué de la C ^{me} de Lagarde-Pariol		/	/		
92	Gaulthier (Auguste) Conseiller d'arrondissement		/	/		
93	Gaulthier (Justin) délégué de la C ^{me} de Robion		/	/		
94	Gaulthier (Victor) délégué de la C ^{me} de Lourmarin		/	/		
95	Garde Conseiller d'arrondissement		/	/		
96	Gély (Louis) Conseiller d'arrondissement		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Geneston (François) délégué de la C ^e de Sariens			G		
98	Gent (Alphonse) député			G		
99	Giéra (Jules) délégué de la C ^e de Gadagne			G		
100	Gilles (Gabriel) délégué de la C ^e de Monast			G		
101	Girard (Louis) délégué de la C ^e d'Aurouze			B		
102	Gleize (Auguste) délégué de la C ^e de Roaix			G		
103	Goudareau Conseiller général			G		
104	Goudard (Ponsaint) délégué de la C ^e d'Apt			G		
105	Goulin (Louis) conseiller d'arrondissement			G		
106	Granier Conseiller général					
107	Grégoire (Claude) délégué de la C ^e de Mérindol			G		
108	Guérin (Eugène) Conseiller général			G		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Guichard (Antoine) délégué de la C ^m de Vaison			G		
110	Grolleau (Clément) délégué de la C ^m de Cucuron			G		
111	Hugues (Jean) délégué de la C ^m de St-Martin-de-Bren			G		
112	Gassot (Lambert) délégué de la C ^m de St-Saturnin en Avignon			G		
113	Jean (Baptiste-Célestine) délégué de la C ^m du Barroux			G		
114	Laborde (de) (Albert) délégué de la C ^m de Caumont			G		
115	Lambert (Fortuné) délégué de la C ^m de Bravillan			G		
116	Satour (Marie-Mathieu) conseiller d'arrondissement			G		
117	Leenhhardt conseiller général			G		
118	Leydier (Henri) délégué de la C ^m de Rastian			G		
119	Gautaud (Alphonse) délégué de la C ^m de Vaison			G		
120	Martelet (Auguste-Joseph) délégué de la C ^m de Bonnieux			G		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
121	Martin (Augustin) délégué de la C ^e de Montrouge			J		
122	Mathieu (Fortuné) délégué de la C ^e de Mirabeau			J		
123	Meynard (Adrien) conseiller général			J		
124	Michel conseiller d'arrondissement (Le Thor)					
125	Michel (Alfred) délégué de la C ^e de Carpentras			J		
126	Michel (Marie) conseiller d'arrondissement			J		
127	Michel (Alice) délégué de la C ^e de Flançon			J		
128	Milhaud (Hans) délégué de la C ^e de Béziers	Gaillet Félix délégué suppléant de la commune de Béziers.		J		M. Milhaud a fait connaître qu'il était empêché pour cause de maladie.
129	Mistral (Chrysostome) conseiller d'arrondissement			J		
130	Molina (Joseph) délégué de la C ^e de St Pantaleon			J		
131	Monier (Préservine) délégué de la C ^e de Faucon			J		
132	Monin (Antoine) délégué de la C ^e de St Séger			J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Morel (charvin césar), délégué de la C ^e de Violès		/			
134	Moulin (Maire), délégué de la C ^e de Lamotte		/			
135	Moulinas Conseiller d'arrondissement		/			
136	Mourras (camille), délégué de la C ^e de St Didier		/			
137	Naquet (Alfred) Député		/			
138	Naquet (Eliacim) Conseiller général		/			
139	Olivier (justin), délégué de la C ^e de Rustrel		/			
140	Paillonne (de) (Victor) Conseiller d'arrondissement		/			
141	Parfait (Auguste), délégué de la C ^e de Lagarde		/			
142	Péque (Pascal), délégué de la C ^e d'Oppède		/			
143	Penel (jérôme), Conseiller d'arrondissement		/			
144	Perrin (Victor), Conseiller d'arrondissement		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Peyrol (Théophile) délégué de la C ^{me} de Richemont		/			
146	Peyron (Henri) délégué de la C ^{me} de Vieux		/			
147	Peysson (Philippe) délégué de la C ^{me} d'Auribeau		/			
148	Picard (Anatole) délégué de la C ^{me} de Cabrières d'Avignon		/			
149	Pin (Elzéar) Conseiller général		/			
150	Piolenc (comte de) délégué de la C ^{me} de Piolenc		/			
151	Plantevin (Joseph) délégué de la C ^{me} de St Marcellin		/			
152	Plantin (Edouard) Conseiller d'arrondissement					
153	Pons (Edouard) délégué de la C ^{me} de St Martin de Port		/			
154	Pontier (Théodore André) délégué de la C ^{me} de Modène		/			
155	Porte (François Antoine) délégué de la C ^{me} de Goult		/			
156	Poujade (cyprien) Député		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Pourcin (Marie) délégué de la C ^m de Grambois		/			
158	Pourret (André Eugène) délégué de la C ^m de La Bastide-Miremont		/			
159	Quenin (Joseph) délégué de la C ^m de St-Cécile		/			
160	Rabany (Antoine) délégué de la C ^m de Bedarrides		/			
161	Raspail (Marie) conseiller général		/			
162	Raspail (Eugène) conseiller général		/			
163	Rastouil (Joseph) délégué de la C ^m de Joncas		/			
164	Ravel (Jean) délégué de la C ^m de la Motte-d'Aigues		/			
165	Raymond (Simone) délégué de la C ^m des Eauillades		/			
166	Rédier (Arthur) délégué de la C ^m de l'Île		/			
167	Reybaud (gn Bé) délégué de la C ^m de Villeneuve		/			
168	Reynard (Cloris) délégué de la C ^m de Bedoin		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Reynaud (Alphonse) délégué de la C ^{me} de Montauban			G		
170	Reynaud de la Gardette (Henry) délégué de la C ^{me} de Bollène			G		
171	Richard (Hilarion)			G		
172	délégué de la C ^{me} de Beaumont d'Apt			G		
173	Ripert (Denis)			G		
174	délégué de la C ^{me} de Mazan			G		
175	Robert (Louis)			G		
176	délégué de la C ^{me} de Portmiran			G		
177	Rolland (François)			G		
178	délégué de la C ^{me} de Lacoste			G		
179	Rolland (Romain)			G		
180	délégué de la C ^{me} de Savoillan			G		
	Rousset (Louis)			G		
	conseiller d'arrondissement					
	Roux (Casimir)			G		
	délégué de la C ^{me} de Crillon					
	Roux (Ferdinand)			G		
	conseiller d'arrondissement					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Roux (François Hippolyte) délégué de la C ^e de Vitrolles		B			
182	Roux (J ^r Baptiste) délégué de la C ^e de Caseneuve		D			
183	Saint-Martin (Jean) député et conseiller Général		B			
184	Salivet (Gaspard) délégué de la C ^e de Sérignan		D			
185	Sauvecanne (Louis) délégué de la C ^e de La Cour d'Aigues		D			
186	Serres (baron de) délégué de la C ^e de Jonquerittes		D			
187	Signoret (Béni)		D			
188	Silvan conseiller d'arrondissement		D			
189	Simon (Alexis) délégué de la C ^e de Cadoussane		D			
190	Toard (gr ^{ph} Casimir) délégué de la C ^e de Lafare		D			
191	Solle (Joseph) délégué de la C ^e d'Entraigues		D			
192	Gallet (Charles) Suppléant de la C ^e du Thor		D			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Ceissier (Adrien) conseiller d'arrondissement					
194	Berrasse (Thomas) délégué de la C ^e de Morières					
195	Thomas (Félix) conseiller d'arrondissement					
196	Condut (Joseph Roch) délégué de la C ^e de Malenart	Martin Régis Délégué suppléant				
197	Condut (Victor) conseiller d'arrondissement					
198	Cournatoire (Gustave) conseiller d'arrondissement					
199	Vaison (Auguste) délégué de la C ^e de St Christol					
200	Valens-Niel					
201	Vareine (Michel) conseiller d'arrondissement					
202	Vayson (Bruno) conseiller général					
203	Vayson (Félix) délégué de la C ^e de Gardes					
204	Véve (Simon) délégué de la C ^e de Blauvac					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent onze électeurs.

A Avignon , le 27 Décembre 1871 .

Le Préfet,

Louis Apoux

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Deux cent six

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. J. Jarry

Les Scrutateurs,

G. Gauville
J. h. Laporte
L. Jarry
M. Livoiry
J. Duhaut

U. S. Bureau

C. ~~7-9~~

g-h

Waucluse

1889

FEUILLE

SECTION

DE DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

TABLE

**FEUILLE
DE DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN**

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTALX
	12345678910	12345678920	12345678930	12345678940	12345678950	12345678960	12345678970	12345678980	12345678990	123456789100	
Pin											
Gent											
Poujade											
Derville											
Lalemande											
Joseph Grand											
Wimpffen											
Sauvage											
Armand.											
Victor Hugo											
Magnat											
Adrien Magnard											
s. Bressy											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutineer</i>											
<i>Signature of the scrutine</i>											